



Edité le : 09/06/2025

Rapport d'analyse Page 1 / 3

MAIRIE DE LE QUARTIER

LE BOURG
63330 LE QUARTIER

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE25-68379	Analyse demandée par :	ARS DT du PUY-DE-DOME
Identification échantillon :	LSE2505-18987-1	N° Prélèvement :	00217147
N° Analyse :	00217659		
Nature:	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	SEMONSUT (FONTMAGNE) PSV FLOTTANT	Code PSV :	0000008607
Localisation exacte :	Mr TAIHARDAT ROBINET SIMPLE DEVANT ENTRÉ		
Dept et commune :	63 LE QUARTIER		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 46,1064067000	Y :	2,7729193000
UGE :	0256 - MAIRIE DE LE QUARTIER		
Type d'eau :	S - EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION		
Type de visite :	D2	Type Analyse :	D2+
Nom de l'exploitant :	MAIRIE DE LE QUARTIER	Motif du prélèvement :	CS
	.		
	63330 LE QUARTIER		
Nom de l'installation :	SEMONSUT (FONTMAGNE)	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 28/05/2025 à 09h51 Réception au laboratoire le 28/05/2025 à 19h47	Code :	003070
	Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / CLAUDE Alexandre		
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 28/05/2025 à 19h47

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain								
Couleur de l'eau	63D2+>> 0	-	Analyse qualitative					
Température de l'eau	63D2+>> 14.5	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0		25	#
pH sur le terrain	63D2+>> 6.9	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0		6.5	9 #

.../...

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité		
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	63D2+>>	94	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	10		200	1100	#
Chlore libre sur le terrain	63D2+>>	<0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Chlore total sur le terrain	63D2+>>	<0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Analyses microbiologiques										
Microorganismes aérobies à 36°C	63D2+>>	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222					#
Microorganismes aérobies à 22°C	63D2+>>	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222					#
Bactéries coliformes	63D2+>>	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000				0	#
Escherichia coli	63D2+>>	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000		0			#
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	63D2+>>	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2		0			#
Caractéristiques organoleptiques										
Aspect de l'eau	63D2+>>	0	-	Analyse qualitative						
Odeur	63D2+>>	Néant	-	Méthode qualitative						
Saveur	63D2+>>	Néant	-	Méthode qualitative						
Couleur apparente (eau brute)	63D2+>>	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	5			15	#
Couleur vraie (eau filtrée)	63D2+>>	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	5				#
Turbidité	63D2+>>	0.14	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10			2	#
Analyses physicochimiques										
Cations										
Ammonium	63D2+>>	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_J077	0.05			0.10	#
Anions										
Nitrites	63D2+>>	< 0.01	mg/l NO2-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	0.01	0.50			#
Métaux										
Chrome total	63D2+>>	< 5	µg/l Cr	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	5	50			#
Fer total	63D2+>>	20	µg/l Fe	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10			200	#
Cadmium total	63D2+>>	< 1	µg/l Cd	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	1	5			#
Antimoine total	63D2+>>	< 1	µg/l Sb	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	1	10			#
COV : composés organiques volatils										
Solvants organohalogénés										
Chlorure de vinyle	63D2+>>	0.090	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.004	0.5			#
Epichlorhydrine	63D2+>>	< 0.05	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.05	0.1			#
HAP : Hydrocarbures aromatiques polycycliques										
HAP										
Benzo (b) fluoranthène	63D2+>>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005				#
Benzo (k) fluoranthène	63D2+>>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005				#
Benzo (a) pyrène	63D2+>>	< 0.0001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0001	0.010			#
Benzo (ghi) pérylène	63D2+>>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005				#

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	
Indéno (1,2,3 cd) pyrène	63D2+>>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005			#
Somme des 4 HAP quantifiés	63D2+>>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005	0.100		
Composés divers Divers									
Acrylamide	63D2+>>	< 0.1	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET130	0.1	0.1		#

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

63D2+>> ANALYSE (D2+=D1D2) EAU DE DISTRIBUTION CHLOREE (ARS63-2025)

Eau satisfaisant aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 les paramètres analysés.

Eau ne satisfaisant pas aux références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres suivants :
- Conductivité brute à 25°C sur le terrain

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Isabelle VECCHIOLI
Responsable de Laboratoire

